



RAPPEL

Experts-conseils en environnement
et en gestion de l'eau

Avantages du membre utilisateur-producteur à la coopérative RAPPEL

À mi-chemin de l'association et de l'entreprise, la coopérative bénéficie des avantages de ces deux types de gouvernance. D'une part, les membres s'associent par solidarité pour satisfaire leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs. D'autre part, la propriété de la coopérative demeure aux membres qui assument alors une responsabilité d'entrepreneur tout en exerçant leur pouvoir de manière démocratique. La coopérative assure l'égalité des membres et l'équité dans le partage des résultats.

À la suite des règlements adoptés par les membres du RAPPEL, la coopérative RAPPEL renonce à la distribution de ristourne afin de rester apparenté à un organisme à but non lucratif (exemption d'impôt, admissibilité à des programmes d'aide financière, etc.). Cette décision est toutefois réversible.

La coopérative RAPPEL ne peut à elle seule fournir des biens et des services de qualité sans avoir des entreprises sous-traitantes et des fournisseurs qui les soutiennent dans son travail. Or, nous invitons ces dernières à devenir membre utilisateur-producteur pour nous appuyer dans notre mission. Les avantages pour ces deux types d'entreprises à être membre de la coopérative sont :

- Détenir le droit de vote;
- Être représenté par un siège sur le conseil d'administration;
- Ne pas être responsable des dettes de la coopérative;
- Faire partie d'une liste d'entreprises privilégiées pour les contrats de sous-traitance et de fournisseurs;
- Avoir son nom d'entreprise dans la liste des membres utilisateurs-producteurs qui apparaîtra sur notre site Web;
- Avoir des tarifs préférentiels sur les biens;
- Avoir accès à des publications rédigées par RAPPEL-Coop.

Détenir des parts sociales n'est pas un don. Le membre demeure propriétaire de ses parts. Ces dernières doivent être considérées comme un prêt sans intérêt, pouvant toutefois être perdu advenant la faillite de RAPPEL-Coop. Mais par ce geste, le membre appuie concrètement une organisation qui amène des solutions à la problématique environnementale de nos plans d'eau.



RAPPEL

Experts-conseils en environnement
et en gestion de l'eau

RAPPEL-Coop de solidarité en protection de l'eau

Demande d'admission comme membre utilisateur-producteur

Je soussigné, _____, demande à être admis comme membre utilisateur-producteur de **RAPPEL-Coop de solidarité en protection de l'eau**.

Je déclare avoir la capacité effective d'être un usager des services de la Coopérative.

Je m'engage à respecter les règlements de la Coopérative.

À ce titre, je souscris dans la Coopérative un nombre minimum de 20 part(s) sociale(s) de qualification de dix dollars (10 \$) chacune, pour un total de deux cent (200 \$), payables selon les modalités déterminées par règlement.

Signé à _____ le _____.
(ville) (date)

Signataire

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Pour informations contacter le RAPPEL au numéro : 819 636-0092 - rappel@rappel.qc.ca - www.rappel.qc.ca